



Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

Nombre de membres :

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 24

Dont pouvoirs : 5

Votes pour : 20

Votes contre : 3

Abstentions : 1

Date de la convocation : 03/04/2024

Date d'affichage : 18/04/2024

Certifié exécutoire par réception en
Sous-Préfecture de Limoux le:**17 AVR. 2024**

L'an **deux mil vingt quatre, le dix avril, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, Mme Amandine MORENO, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, M. Jacques SIMON, Mme Nicole GIMENEZ, M. Kees WIELENGA, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Nathalie REBELLE, M. Stéphane PEILLE, Mme Janine CASTEL, M. Wilfrid ROQUEFORT.

Étaient absents excusés : Mme Ineke FLOODGATE, M. Charles ROUGER, Mme Véronique FERNANDEZ, Mme Christine BINDER, M. Sébastien AMOUROUX, Mme Martine DAFFOS, M. Denis DEZARNAUD.

Étaient absents non excusés : M. Thierry CAUSSE.

Procurations : Mme Ineke FLOODGATE en faveur de M. Jean POLY, M. Charles ROUGER en faveur de M. Jacques SIMON, Mme Christine BINDER en faveur de M. Jacques MANDRAU, M. Sébastien AMOUROUX en faveur de Mme Nadia PARACHINI, M. Denis DEZARNAUD en faveur de Mme Amandine MORENO.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2024-029**

Domaine : 7.1 - Décisions budgétaires

OBJET : Budget annexe SPIC Camping Municipal "La Sapinette" : Vote du Budget Primitif 2024

Le projet du Budget Primitif qui est soumis à votre examen traduit les équilibres suivants :

	CA 2023	RAR 2023	BP 2024
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses	163.470,14		181.329,56
Recettes	209.799,70		181.329,56
Résultat	+ 46.329,56		
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses	4.081,13	3.000,00	32.000,00
Recettes	83.375,10		106.293,97
Résultat	+ 79.293,97	-3.000,00	

Commentaires par section et par chapitre selon le tableau ci-dessous.

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT :

A – DEPENSES :

Chap. 011	Le prévu de 74.829,56 € se ventile en : Compte 60 : Achats et variations de stocks : Prévu : 44.929,56 €. Pour des dépenses de fournitures eau, électricité et à l'achat de petits équipements et fournitures Compte 61 : services extérieurs : Prévu : 7.700 €. Pour des dépenses qui ont trait au crédit-bail et entretien et divers Compte 62 : Autres services extérieurs : Prévu : 22.200 € pour des frais de télécommunication et internet, des frais d'honoraires et, de services bancaires et assimilés et divers, redevance des ordures ménagères et le remboursement de la taxe foncière 2024. Compte 63 : Impôts et taxes : Pas de prévisions.
Chap. 012	Le prévu est de 75.000 € a trait aux dépenses de personnel : <ul style="list-style-type: none">• Titulaire : 1 équivalent temps complet.• Titulaire : 1 personne temps plein 5 mois et demi• Saisonniers 3 à temps partiel
Chap. 65	Un prévu de 2.500 € pour des charges de gestion courante (redevances, licences,) et les admissions en non-valeurs
Chap. 67	Un prévu de 2.000 € pour des dépenses imprévues.
Chap. 042	Le prévu de 27.000,00 € a trait à la dotation aux amortissements des immobilisations, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en recettes d'investissement au chapitre 040.

B – RECETTES :

Chap. 002	Reprise du résultat excédentaire de 2023 pour 46.329,56 €
Chap. 70	Le prévu de 95.000,00 € a trait aux produits des redevances camping.
Chap. 75	Le prévu de 40.000 € a trait aux loyers de la CCAS

II- SECTION D'INVESTISSEMENT :

A – DEPENSES :

Chap. 20	Le prévu 2.000,00 € est une enveloppe pour divers investissements à venir.
Chap. 21	Le prévu 30.000,00 € est une enveloppe pour divers investissements à venir : <ul style="list-style-type: none">– La réfection des abords de la piscine– La lasure des terrasses des chalets– L'achat de micro-ondes

B – RECETTES :

Chap. 001	Le prévu de 79.293,97 € a trait à la reprise du résultat de la section d'investissement du CA 2023.
Chap. 040	Le prévu de 27.000,00 € a trait à l'amortissement des immobilisations, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en dépenses de fonctionnement au chapitre 042.

Le budget primitif 2024 est présenté en sur équilibre en section d'investissement.

A cet effet, M. Le Président propose au Conseil Municipal :

1. D'approuver par section et par chapitre le Budget Primitif 2024.
2. D'autoriser M. Le Président à entreprendre toute démarche et signer tout document visant à la réalisation de cette opération.

Il demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à la MAJORITE des voix exprimés par 20 voix POUR et 3 CONTRE (MM EL HABCHI, PEILLE, MME REBELLE) et 1 ABSTENTION (M. ROQUEFORT).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

SPIC CAMPING LA SAPINETTE	CA 2023	RAR 2023	BP 2024
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	163 470,14		181 329,56
Chap 002 - Déficit antérieur	-		-
Chap. 011 Charges à caractère général	68 407,35		74 829,56
Chap. 012 Charges de personnel	66 726,78		75 000,00
Chap. 65 Autres charges de gestion courante	1 740,64		2 500,00
Chap. 67 Charges exceptionnelles	-		2 000,00
Chap042 Dotations aux amortissements	26 595,37		27 000,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	209 799,70		181 329,56
Chap. 70 Ventes de produit prestations services	107 548,67		95 000,00
Chap 042 - Op.d'ordre de transfert entre section			
Chap. 75 Autres produits gestion courante	77 088,95		40 000,00
Chap. 77 Produits exceptionnels	368,20		-
Chap. 002 Résultat antérieur	24 793,88		46 329,56
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	46 329,56		-
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
	4 081,13	3 000,00	32 000,00
Chap. 16 Emprunts et dettes assimilés			2 000,00
Chap 20 Immobilisations incorporelles			30 000,00
Chap. 21 Immobilisations corporelles	4 081,13	3 000,00	
Chap 040 - Op. d'ordre de transfert entre section			
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
	83 375,10		106 293,97
Chap. 001 Résultat antérieur	56 779,73		79 293,97
Chap. 10 Apports, dotations, réserves			
Chap 16 - Emprunts et dettes assimilées			
Chap. 040 Amortissements des immobilisations	26 595,37		27 000,00
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	79 293,97	- 3 000,00	74 293,97
EXCEDENT DE CLOTURE	125 623,53	- 3 000,00	

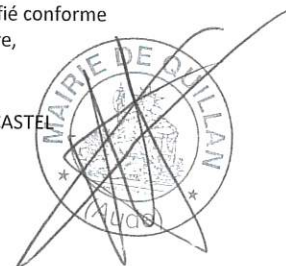
La Secrétaire de séance,



Mme Nadia PARACHINI.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

M. Pierre CASTEL



2024-029**Identifiant FAST :** ASCL_2_2024-04-17T16-07-35.00 (MI252439618)**Identifiant unique de l'acte :** 011-200059418-20240417-2024-029-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Budget annexe SPIC Camping Municipal "La Sapi 13118"
: Vote du Budget Primitif 2024**Date de décision :** Apr 17, 2024 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.1. FINANCES LOCALES**Identifiant unique de l'acte
antérieur :****Acte :** [MA-DEL-2024-029.PDF](#)**Préparé**

Date 17/04/24 à 16:07

Par JORDAN Edouard**Transmis**

Date 17/04/24 à 16:07

Par JORDAN Edouard**Accusé de réception**

Date 17/04/24 à 16:12